

La Bibliothèque pour Tous il y a vingt-cinq ans et aujourd'hui

Autor(en): **Godet, M. Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation**

Band (Jahr): **29 (1953)**

Heft 6: **Schweizerische Volksbibliothek 1920-1953 : Felix Burckhardt zum Dank : Weihnachten 1953 = Bibliothèque pour tous = Biblioteca per tutti**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Bibliothèque pour Tous il y a vingt-cinq ans et aujourd'hui

Allocution, prononcée à l'Assemblée générale du 16 décembre 1945 par M. MARCEL GODET,
président du Comité directeur

La célébration d'un anniversaire a toujours été, et avec raison, une occasion de jeter un regard en arrière et de mesurer le chemin parcouru. Il n'est pas superflu de nous rappeler, nous aussi, comment et pourquoi a été fondée la *Bibliothèque pour Tous*, il y a un quart de siècle, afin de nous rendre compte dans quelle mesure elle a atteint les buts fixés ou déçu notre attente, et d'en tirer peut-être des indications utiles pour la suite.

Le mouvement qui a conduit à sa fondation a été provoqué par la statistique des bibliothèques suisses publiée en 1915. Celle-ci avait vivement attiré l'attention sur l'insuffisance des bibliothèques dites populaires, leurs maigres ressources, leurs collections en partie vieilles, l'inégalité de leur répartition.

La guerre mondiale qui sévit jusqu'en 1918, avec toutes ses conséquences économiques et sociales, les loisirs qu'apportait aux travailleurs la réduction de la journée de travail, le besoin d'une main d'œuvre plus qualifiée, l'exemple des pays anglo-saxons et nordiques, tellement en avance sur nous, tout fit bientôt sentir le devoir pressant de développer cette catégorie de bibliothèques en vue d'élever le niveau intellectuel, moral et professionnel des classes laborieuses dans l'intérêt du rapprochement social et de l'indépendance du pays.

Sur l'initiative du Dr Hermann Escher, directeur de la Bibliothèque centrale à Zurich, la question fut mise à l'ordre du jour de l'assemblée de l'*Association des Bibliothécaires suisses* en mai 1919. Après avoir entendu le rapport du Dr Félix Burckhardt et celui du soussigné, l'on tomba d'accord sur quelques principes:

Ne pas se contenter d'actions partielles et locales, mais créer une entreprise intercantonale, assurant la solidarité nécessaire entre toutes les parties du pays.

Cette entreprise ne serait pas une institution fédérale, officielle, mais revêtirait la forme d'une fondation indépendante entretenue au moyen de contributions aussi bien privées que publiques. Une part de collaboration aussi large que possible serait assurée aux autorités, corporations et particuliers qui la subventionneraient.

Son organisation offrirait une combinaison de bibliothèques ambulantes et de dépôts. Les « ambulantes » fourniraient les livres les plus courants (récréatifs ou de culture générale), tandis que les ouvrages spéciaux et d'ordre professionnel, moins demandés, seraient concentrés dans un ou plusieurs dépôts centraux, pratiquant le prêt direct.

La nouvelle institution pourrait être utilisée par les bibliothèques déjà existantes.

Enfin: neutralité politique et confessionnelle; abstention de toute propagande au profit d'un parti, d'une église ou d'une classe.

Ces principes ayant été adoptés par l'assemblée, un Comité d'action fut constitué, comprenant outre des bibliothécaires, des représentants de la Société suisse d'utilité publique, de celle des Instituteurs, de la Société pédagogique romande, et d'autres. Après une année de démarches et travaux préparatoires, l'Acte de fondation fut enfin signé à Berne, le 6 mai 1920, chez le notaire Montandon, Schauptplatzgasse. Cérémonie bien simple. Mais quand nous sortîmes (c'était par un temps radieux; les cloches sonnaient à l'église voisine, comme pour un baptême) Hermann Escher nous dit: « La signature que nous venons de donner est la plus importante de notre vie . . . ».

La Bibliothèque pour Tous, outre son programme, ne disposait alors que d'une somme de 10 000 francs, don d'un Mécène anonyme et de la Fabrique d'aluminium de Neuhausen. Tout le reste n'était encore qu'intentions et espérances. Mais Escher voyait déjà en imagination l'arbre aux vastes rameaux qui devait sortir de la modeste graine que nous venions de mettre en terre.

Sa confiance n'avait pas tort. Si nous faisons le bilan des succès et des déceptions, nous pouvons d'abord inscrire à l'actif de précieux concours obtenus dès la première heure: ainsi ceux de MM. Briod (déjà membre du Comité provisoire) et Madonna, qui nous apportèrent d'emblée la collaboration indispensable de la Suisse française et du Tessin. D'autre part, le patronage de Hans von Matt et celui de Charles Naine, qui nous assuraient un appui parlementaire allant de la droite catholique jusqu'à l'extrême gauche (d'alors). C'est à von Matt que nous dûmes plus tard, entre autres, la formule des subventions cantonales: un centime par tête de population.

Autre succès du début: Par convention du 19 juillet 1920 avec le Département militaire fédéral, la Fondation obtenait la cession des 40 000 volumes de la *Bibliothèque du Soldat* et appelait celui qui l'avait dirigée pendant la guerre, le Dr Wirz, à la tête de la nouvelle Bibliothèque. Chacun sait le rôle essentiel qu'y ont joué dès lors son activité, son expérience, la largeur de ses vues et son dévouement.

Enfin le Conseil fédéral, approuvant l'entreprise, recommandait aux Chambres fédérales l'allocation d'une subvention (annuelle) de 60 000 francs. Son message, d'importance décisive, est daté du 13 décembre 1920, il y a de cela 25 ans presque jour pour jour.

Tous les cantons aussi (bien qu'à des degrés divers) nous ont accordé leur appui, sous forme de subsides ou d'autre manière (en mettant des locaux à disposition ou prenant à leur charge les taxes de prêt); et ils le font encore, quelle que puisse être la couleur plus ou moins rouge, noire, ou autre, de leur gouvernement.

Nous touchons ici à la question politique et confessionnelle. Sur ce point essentiel (et si délicat quand il s'agit de la diffusion du livre) la Fondation enregistre un succès qu'il faut souhaiter aussi durable qu'il est jusqu'ici complet:

grâce à l'observation d'une scrupuleuse neutralité, les organes de la Fondation n'ont jamais connu depuis 25 ans le moindre conflit d'ordre politique ou religieux; ils ont maintenu dans leur sein, non seulement la paix, mais la confiance mutuelle, condition de toute collaboration féconde.

Deux choses y ont contribué. En dehors de l'esprit de tolérance et de respect mutuel: c'est, d'une part, la règle observée par le Comité directeur de soumettre au contrôle et à l'approbation de chacun de ses membres toute liste de livres dont l'acquisition est proposée. Et dans les cas, d'ailleurs rares, de désaccord, le Comité a toujours préféré sacrifier le livre discuté plutôt que l'union si précieuse de ses membres. D'autre part la décentralisation des services, si conforme à nos traditions fédéralistes, a beaucoup facilité les choses. Nous ne pouvons que nous féliciter du système adopté: centralisation des ressources, mais décentralisation des collections; des dépôts régionaux suffisamment autonomes pour s'administrer chacun selon son esprit particulier, et — alimentées par eux — des bibliothèques ambulantes portant dans chaque partie du pays, jusque dans les lieux les plus pauvres et les plus isolés, une pâture appropriée à la diversité de leur langue et de leur caractère.

La publication des catalogues a certainement d'autant plus contribué au succès qu'elle s'est faite aussi selon le principe régional. La contre-épreuve est fournie par le Dépôt central qui, bien qu'excellamment composé et rendant d'immenses services, en pourrait rendre de bien plus nombreux, si beaucoup de lecteurs ne semblaient trouver que Berne est trop lointain; les Suisses romands surtout ont beaucoup de peine à envoyer leurs demandes de livres au-delà de la frontière des langues.

Quoiqu'il en soit, le grand nombre de prêts faits à des bibliothèques locales (communales, paroissiales, scolaires et autres) prouve qu'elles trouvent bien dans la Bibliothèque pour Tous, non une concurrente, mais l'institution complémentaire et auxiliaire qu'elle souhaitait d'être pour elles.

Remarquons enfin qu'en assurant, comme elle l'a fait, les services de lecture de l'Armée, durant six années de mobilisation, la Fondation a brillamment rempli les engagements qu'elle avait contractés en reprenant, il y a 25 ans, la Bibliothèque du Soldat.

Nous n'avons pas touché, dans tout ceci, à la question, pourtant capitale, de la qualité des lectures offertes; du rôle si important des bibliothécaires, comme conseillers; de l'influence intellectuelle, morale ou sociale que notre Fondation peut avoir exercée sur les lecteurs. On le comprend: cette question exigerait à elle seule tout un rapport. Bornons-nous donc à constater que le choix d'ouvrages offert paraît apprécié du public, le nombre des demandes s'accroissant d'année en année, au point que les dépôts présentent parfois des rayons presque vides.

Le nombre des volumes expédiés l'an dernier a été de près de 250 000, ce qui représente un chiffre double ou triple de volumes prêtés par les stations, soit en tout cas plus d'un demi million.

Arrêtons là l'établissement de l'actif, et voyons ce qu'il en est du passif.

Le seul domaine qui nous ait réservé de sérieuses déceptions est celui des finances. On avait au début prononcé de gros chiffres (notre ami Charles Naine

allait jusqu'à parler d'un million). Mais notre appel d'alors au public, pour créer d'emblée une base matérielle solide, n'eut que peu d'écho. Heureusement, la Confédération, les cantons (à divers degrés) et nombre de communes nous ont soutenus de leurs subventions. Des sociétés, de généreux particuliers y ont joint leurs dons. Nous devons, certes, en être très reconnaissants. Il n'en est pas moins vrai que les ressources de la Fondation n'ont jamais répondu à la grandeur de sa tâche, qu'elle a toujours eu grand'peine à assurer son équilibre financier et qu'après vingt-cinq ans elle vit encore pour ainsi dire au jour le jour.

Peut-être cette situation précaire, cette insécurité matérielle, a-t-elle son bon côté; interdisant de s'endormir, elle oblige à de salutaires efforts. En fait, nous avons toujours fini par trouver des secours extraordinaires qui nous ont tiré de difficulté ou permis de faire face à des tâches nouvelles. Ainsi jadis auprès du Comité du 1^{er} août, plus récemment auprès de la Fondation Rockefeller et surtout du Don national dont la compréhension a droit à notre particulière gratitude.

Dans le fond ce qui a toujours sauvé la Bibliothèque pour Tous, ce qui, je crois, sauvera toujours notre Fondation, c'est son utilité, dont elle a encore donné une preuve éclatante dans les camps d'internés et de réfugiés.

Cependant le moment actuel (de transition de la guerre à la paix) est critique. Nos soldats, ayant repris l'habit civil, la Fondation va se trouver privée des subsides extraordinaires (du Don national), sans que sa tâche soit pour cela diminuée. Au contraire, il y a pour elle une grande œuvre à entreprendre dans les hôpitaux, dans les prisons, mais avant tout le pressant devoir de poursuivre et de développer l'œuvre, à peine commencée, des Bibliothèques pour la jeunesse.

Si l'anniversaire que nous célébrons ne justifiait déjà suffisamment la convocation de l'Assemblée générale, la situation actuelle l'eut quand même rendue nécessaire.

Fondée il y a 25 ans au lendemain de la première guerre mondiale, sous le coup des préoccupations économiques, sociales et patriotiques d'alors, la Bibliothèque pour Tous a besoin aujourd'hui, au sortir d'une seconde guerre, plus destructive et plus bouleversante que la première, de reprendre largement et personnellement contact avec les représentants de tous les organes fédéraux, cantonaux, régionaux intéressés à son sort, aussi bien qu'avec les bibliothécaires locaux représentant les intérêts du peuple des lecteurs, afin de puiser dans ce contact de nouvelles forces, un nouvel élan, et de consolider, en les élargissant, les bases matérielles et morales de notre action.

Je remercie à mon tour — au nom du Comité directeur — tous ceux qui, sous une forme quelconque, apportent à la Bibliothèque pour Tous leur travail ou leur appui.

Dans un monde de plus en plus livré aux forces collectives massives et à la mécanisation ils l'aident à servir la cause de l'esprit et les valeurs personnelles, sans lesquelles il ne peut y avoir que des progrès trompeurs.

Puisse ce 25^e anniversaire — brève halte sur notre route — marquer, pour notre Fondation, le début d'une nouvelle période de vigoureux essor dans la même atmosphère de parfaite entente confédérale.